ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 84335

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le premier bilan possible sur le plan de lutte contre les algues vertes, dont il y a prolifération, notamment, sur le littoral breton. Différents décès semblant avoir un lien avec celle-ci, mais aussi une mission interministérielle mandatée pour dresser un état des lieux sur ce phénomène, ont conduit le ministre de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche accompagné de Madame la secrétaire d'État à l'écologie à faire l'annonce d'un plan de lutte contre les algues vertes, largement inspiré par les conclusions de cette mission interministérielle. Aujourd'hui différentes associations de protection du littoral constatent des incohérences dans les décisions de l'État dans le domaine de l'agriculture et de l'écologie, avec certaines décisions pouvant laisser à penser en ces matières qu'elles sont en contradiction. Ces marées vertes dont l'Ineris a démontré l'existence d'un réel danger pour la santé, pouvant notamment provoquer la mort en quelques minutes, ne pourront que s'estomper avec de réels changements profonds des pratiques agricoles locales. Ce plan, établi jusqu'en 2015, voit une première phase d'application s'étalant de 2010 à 2011, prévoyant pour cette phase une gestion irréprochable des algues vertes en améliorant les conditions et les techniques de ramassage et de développement des capacités de traitements de ces algues (actions curatives), mais aussi engager sur cette même période des actions pour réduire les flux de nitrate vers les côtes, par l'amélioration des techniques de traitement des effluents et eaux usées générées par les activités industrielles, agricoles et celles des collectivités locales et par l'aménagement du territoire et le changement des pratiques agricoles (actions préventives). Aussi, lui demande-t-elle de dresser un premier bilan après ces quelques mois de mise en place de ce plan de lutte contre les algues vertes.

Données clés

Auteur : Mme Bérengère Poletti
Circonscription : Ardennes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 84335
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8007
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)